AR PREFECTURE
016-200054047-20170711-2017_07_11_11-DE
Reçu le 13/07/2017

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 17
Excusés-Absents : 10
Délégations : 06

Date de Convocation:
4 juillet 2017

Date d'affichage :
4 juillet 2017

Le onze juillet deux mil dix-sept à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 4 juillet 2017, sous la présidence de **M. Jean-Noël DUPRE, Maire.**

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme COURSAGET Mireille, M. GERMANEAU Gilbert, Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean François, BOOB Frédéric, M. GAULTIER Emmanuel Adjoints,
M. PONTCHARRAUD Michel, Mme BARRY Marie-Christine, M. DEMONT Jean-Michel, M. DESBORDES Pierre, Mme DEVAINE Colette, Mme DUMASDELAGE Chantal, Mme FLEURIAU Valérie, M. GANTHEIL Robert, Mme LAFONT Cindy, Conseillers Municipaux,

Excusé(e)s / Absent(e)s:
Mme LAMANT Marie-Line ; M. PAULET Didier ; M. VIGNAUD Jean-Michel ; M.GOWLAND James ; M. MASDOUMIER Pascal ; Mme NGOMBET BITOO Madeleine ; M. POINTIER Emeric ; Mme VICTOR Nathalie ; Mme VIGNAUD Christine ; M. LASCAUX Laurent,

Délégations :
Mme LAMANT Marie-Line à Mme COURSAGET Mireille ; M. PAULET Didier à M. GERMANEAU Gilbert ; M. GOWLAND James à M. BOOB Frédéric ; M. POINTIER Emeric à M. GUINOT Jean-François ; Mme VICTOR Nathalie à Mme VILLEDARY Véronique ; Mme VIGNAUD Christine à M. DESBORDES Pierre ;

Secrétaire de séance : Mme FLEURIAU Valérie

Arrivée de Mme LAFONT Cindy, participation au vote à partir de la délibération n°4

2017/07/11
N°11

11-Finances– Reversement des recettes encaissées lors des 5 manifestations des « vendredis de l'été 2017 » à l'association Vaincre la Mucoviscidose

Dans le cadre des « vendredis de l'été » organisés par la commune au titre de l'année 2017, les spectateurs versent aux régisseurs un euro par personne. Il est proposé de reverser la somme récoltée au cours des cinq manifestations à l'association Vaincre la Mucoviscidose.

Un état des recettes sera détaillé à la fin de la saison estivale, la somme sera alors connue et reversée par mandat administratif à l'association Vaincre la Mucoviscidose.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le versement de la somme encaissée par la sous régie de recettes des billetteries spectacles lors des « vendredis de l'été 2017 » à l'association Vaincre la Mucoviscidose ;

- Autorise M. le Maire entreprendre les démarches nécessaires et à signer tout document correspondant.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 12 juillet 2017

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)